

AVIFAUNE PRIORITAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

*Projet collectif, animé par la Coordination régionale
LPO Pays de la Loire et financé
par le Conseil régional des Pays de la Loire*

- Fiche synthèse -

Dans le cadre de la politique en faveur de la biodiversité, lancée par le Conseil régional des Pays de la Loire, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire a piloté un état des lieux sur l'avifaune.

L'analyse et la synthèse des données avifaunistiques régionales ont eu pour objectif final d'identifier les espèces dont la conservation est prioritaire en Pays de la Loire.

Une démarche concertée...

La Coordination LPO Pays de la Loire s'est appuyée sur le réseau ornithologique régional composé de professionnels de plusieurs structures mais également de nombreux bénévoles.

Les données collectées depuis plus de 20 ans ont ainsi permis de dresser la liste des espèces présentes en Pays de la Loire, d'évaluer leur statut de conservation et d'identifier celles prioritaires.

De plus, chaque espèce prioritaire a fait l'objet d'une monographie. Ce travail de rédaction a mis à contribution une trentaine d'ornithologues volontaires.

...rigoureuse et scientifique.

Afin de choisir la méthodologie et la démarche les mieux adaptées, un comité de pilotage a été formé, composé de huit spécialistes : Jean-Claude Beaudoin, Jacques Besnault, Alain Gentric, Christian Goyaud, Didier Montfort, Sébastien Reeber, Dominique Tavenon et Pierre Yésou.

Par ailleurs, les choix méthodologiques ont été validés par les membres du groupe « espèces-habitats » du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), instance scientifique, référence en matière de biodiversité.

Des résultats...

Avec **405 espèces** (554 en France métropolitaine), la diversité avifaunistique des Pays de la Loire est très élevée :

- **277 espèces sont régulièrement observées** soit respectivement 74 % et 53 % de l'avifaune régulière en France et en Europe ;
- **188 espèces se reproduisent** dans la région soit 67 % de l'avifaune nicheuse française sur 5 % du territoire national.

Sur les 129 espèces régulières évaluées, **65 sont prioritaires**, soit près du quart de l'avifaune régulière. Ces espèces sont regroupées selon deux niveaux de priorité : très élevé et élevé. Parmi les plus prioritaires figurent par exemple : le Butor étoilé, le Buisson ardent, la Sterne naine, la Barge à queue noire ou encore le Canard souchet.

D'autre part, la rédaction des monographies a permis de rassembler et de synthétiser l'ensemble de la bibliographie régionale disponible pour ces 65 espèces.

...aux actions.

Bien au-delà d'un état des lieux sur l'état de santé de l'avifaune régionale, ce rapport expose des mesures qui, si elles sont appliquées, favoriseront la conservation des espèces prioritaires et de leurs habitats.

Pour ce faire, il est indispensable que les actions préconisées dans les monographies soient mises en place, en lien notamment avec celles en cours de rédaction dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de la biodiversité. En parallèle, les enjeux avifaunistiques mis en évidence dans ce rapport doivent être pris en considération dans les différentes politiques publiques, notamment celles concernant l'aménagement du territoire.

La région abrite une diversité avifaunistique remarquable mais fragile, il est nécessaire d'agir. La responsabilité des Pays de la Loire est engagée à deux niveaux :

- *préservation de la biodiversité régionale ;*
- *préservation d'espèces à l'échelle européenne du fait de l'importance des effectifs régionaux.*

Coordination régionale LPO Pays de la Loire